

EDITO

J-L BANCEL
PRÉSIDENT
DE L'AIBC .

Chers membres,

Après une année particulièrement tumultueuse pour le monde bancaire, la construction d'un système financier « post-crise » commence à prendre forme. Le sommet du G 20, organisé les 24 et 25 septembre à Pittsburgh, confirme que la transparence dans la gouvernance bancaire est revenue au centre du débat. En imposant une limitation des bonus et un contrôle accru sur les systèmes de rémunération, en restreignant encore un peu plus la zone d'influence des paradis fiscaux, les représentants des grandes nations défendent des valeurs que les banques coopératives promeuvent depuis longtemps.

Au moment où le secteur bancaire remet en question certains de ses fondamentaux, il est donc important que les banques coopératives défendent leur modèle et fassent entendre leur voix. Si l'on peut regretter que leurs recommandations n'aient pas été davantage prises en compte lors du G 20, certains faits sont porteurs d'espoir et montrent que le mouvement coopératif n'est peut être pas le parent pauvre de la crise.

Le débat lancé aux Etats-Unis autour de la réforme de l'assurance santé est à ce titre révélateur : beaucoup voient en effet dans les coopératives un moyen viable d'assurer un système de santé égalitaire sans recourir à la puissance d'Etat. Preuve que la coopérative peut être aujourd'hui envisagée comme modèle.

Plus généralement, l'attention portée aux spécificités coopératives par les deux grandes institutions comptables internationales, le FASB et l'IASB, prouve que les banques coopératives ne sont plus reléguées à la marge. Les modifications favorables aux coopératives obtenues dans ce cadre par le groupe de travail mis en place par l'ACI ne peuvent rendre qu'optimiste, mais nous nous devons de rester vigilants quant à l'évolution des futures réglementations. Les travaux en cours au sein du Comité de Bâle, susceptibles de remettre en cause le statut prudentiel des parts sociales des banques coopératives, constituent d'ailleurs une menace similaire et requièrent notre attention la plus soutenue.

Au moment où la sortie de crise se dessine pour les banques, les coopératives financières entendent continuer à défendre un système plus fiable, moins volatil, et ne veulent laisser de côté aucune des grandes questions du développement durable. C'est pourquoi l'AIBC organise à Genève le 18 novembre, avant le sommet de Copenhague, son séminaire annuel autour du thème « les banques coopératives et la croissance verte » et espère vous y retrouver nombreux.

Coopérativement vôtre,

Jean-Louis Bancel,
Président de l'AIBC

Les Actes du Séminaire annuel 2008

Le séminaire annuel de l'AIBC s'est tenu le 21 octobre 2008 à Paris, les actes sont maintenant disponibles en ligne (www.icba.coop)

Evènement central de l'association, le séminaire vise à tenir ses membres informés des grands enjeux concernant aujourd'hui les banques coopératives et favorise les échanges directs entre participants. La session de 2008 s'était fixée deux axes prioritaires de réflexion, les groupes coopératifs et la notion de RSE appliquée à la réalité coopérative.

Note sur les enjeux de la RSE pour les banques coopératives

En vue de son séminaire portant cette année sur le développement durable et les banques coopératives, l'AIBC a préparé une note introduisant les principaux thèmes de réflexion sur le sujet.

La note présente synthétiquement le rôle que les banques coopératives auront à jouer dans le développement de l'économie écologique, secteur appelé à se développer rapidement dans les années à venir. Soulignant la nécessité de ne pas ignorer les entrepreneurs verts, elle évoque notamment la position préférentielle des banques coopératives et les risques que présente ce nouveau marché.

Etude sur les mutuelles et coopératives

L'AIBC a rédigé une étude analysant les différences et points communs entre systèmes mutualiste et coopératif.

Dans le cadre de sa participation au groupe de travail lancé par l'ACI sur les rapports qu'entretiennent mutuelles et coopératives, l'AIBC s'est intéressée aux points de rencontre qui unissent deux secteurs, les coopératives et les mutuelles, qui seraient en réalité plus proches qu'il n'y paraît au premier abord. Ce travail se place dans le contexte plus général de la réflexion menée par l'ACI sur la coopération possible entre mutuelles et coopératives.

Prise de position sur la question des Administrateurs Indépendants

L'AIBC a préparé une position sur la question des administrateurs indépendants, qui sera discutée lors de son prochain Conseil d'Administration le 17 novembre.

Mesure évoquée de plus en plus couramment en marge de réflexions plus générales sur la réforme du système bancaire mondial, le recrutement en tant qu'administrateurs de personnes extérieures a pour but de renforcer la transparence dans la gouvernance des banques et d'accroître le contrôle sur les managers. Si l'AIBC ne saurait s'opposer à toute réforme visant à une meilleure gouvernance et à une plus grande stabilité des institutions financières, elle défend naturellement le point de vue coopératif. C'est pourquoi elle prévient les législateurs nationaux et internationaux du danger que représenterait l'application de cette mesure aux banques coopératives.. Les forcer à intégrer des personnalités extérieures pourrait rendre cette gouvernance moins efficiente et affaiblir la vie démocratique, pilier de toute coopérative.

Global 50

Inspiré du Global 300 de l'ACI, l'AIBC travaille depuis quelques mois à la réalisation d'un classement mondial des 50 plus grandes banques coopératives : le Global 50. Ce classement est effectué à partir des données disponibles, et nous encourageons nos membres à nous faire parvenir toutes les informations nécessaires les concernant. Le Global 50 sera présenté lors de l'Assemblée Générale de l'AIBC le 17 novembre.

Toutes ces études sont disponibles sur le site de l'AIBC : www.aibc.coop

Participation aux groupes de travail de l'ACI

Par l'intermédiaire de son Président, l'AIBC est représentée dans deux groupes de travail nouvellement formés par l'ACI. Le premier, présidé par Jean-Louis Bancel, vise à établir les différences et ressemblances entre les modèles coopératif et mutualiste. Visant à fournir des conclusions d'ordre pratique, il doit remettre ses premières propositions lors de la réunion du CA de l'ACI en novembre. C'est dans ce cadre que l'étude sur les coopératives et les mutuelles a été menée.

Jean-Louis Bancel est également membre du tout nouveau Governance Committee, mandaté par l'ACI pour évaluer le mode de gouvernance de l'organisation, évaluer le mode de fonctionnement de l'Assemblée Générale et déterminer les conditions d'éligibilité au CA. Trois téléconférences ainsi que deux réunions en marge des CA de l'ACI à Tokyo et Skai ont permis au groupe d'avancer rapidement ses recherches. Les premières recommandations du groupe ont été acceptées à la réunion de Skai en septembre.

Représentation des organisations sectorielles de l'ACI

Jean-Louis Bancel, Président de l'AIBC, représente avec Javier Solaberria, de la CICOPA, les organisations sectorielles au Conseil d'Administration de l'ACI. Celles-ci se réunissent périodiquement au sein d'un groupe de liaison qui vise à coordonner leurs actions et positions au sein de l'ACI. Le groupe se réunira le 24 octobre 2009 à Roissy pour discuter, avec le Comité Gouvernance de l'ACI, de sa position concernant l'avenir des organisations sectorielles.

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'AIBC

Les réunions statutaires de l'AIBC se dérouleront à Genève (Suisse) le 17 novembre, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ACI. Y seront abordés différents thèmes d'actualité, notamment l'impact de la crise financière sur les banques coopératives et les conséquences pour l'association des réformes de gouvernance mises en place par l'ACI, ainsi que la question de la mise à jour des statuts de l'AIBC.

17 novembre

9h – 13h : Réunion du Conseil d'Administration de l'AIBC.

14h30 – 17h30 : Assemblée Générale de l'AIBC

Séminaire annuel de l'AIBC.

Le prochain séminaire de l'AIBC aura lieu en novembre 2009 à Genève, en Suisse. Ce séminaire, intitulé « Les banques coopératives et la croissance verte », se penchera sur les questions de développement durable et de son financement. La croissance de l'économie verte est aujourd'hui à la fois une nécessité politique et une opportunité pour les banques coopératives. Les valeurs qu'elles défendent et leur système de gestion semblent en effet particulièrement adaptés à l'accompagnement de projets à portée environnementale. Il s'agira donc d'éclaircir les modalités d'intervention que sont susceptibles d'adopter les banques coopératives, mais aussi de prévenir des dangers d'une éventuelle bulle verte et plus généralement de passer en revue les grands enjeux de cette nouvelle économie. S'inscrivant directement dans la lignée des précédents séminaires toujours reliés aux problématiques de soutenabilité et de finance responsable, cet événement espère sensibiliser nos membres à une activité bancaire dont les prochaines décennies ne pourront se dispenser. Ceux-ci sont d'ailleurs fortement encouragés à nous soumettre leurs contributions, pour être publiées, pour une économie, une finance plus soutenables.

18 novembre

9h – 13h : Séminaire AIBC.

Ont confirmé leur présence en tant qu'intervenants à ce séminaire:

- **Dominique Rotten**, Directeur de la représentation romande de la Banque Alternative Suisse
- **Ruud Nijs**, responsable du département RSE de la Rabobank
- **Arnaud Berger**, responsable développement durable au sein du Groupe BPCE
- **BS Vishwanathan**, Président de la Cooperative Bank of India
- **Michael Peck**, Représentant de Mondragon en Amérique du Nord

Première édition de la « Semaine coopérative » à Barcelone

La première édition de la « semaine de l'économie coopérative » a été organisée à Barcelone du 30 juin au 2 juin. Jean-Louis Bancel, Président de l'AIBC et du Crédit Coopératif, a ouvert la première journée consacrée au financement, à la réglementation et à la fiscalité.

Congrès de l'ICMIF

Jean-Louis Bancel a également participé les 8 et 9 octobre au Congrès de l'ICMIF (International Cooperative and Mutual Insurance Federation) à Toronto.

La rencontre, composée de différents débats et conférences, a étudié les nouvelles perspectives du monde mutualiste dans un contexte économique changeant. Après avoir exposé les conséquences de la crise financière sur les mutuelles, les intervenants ont évoqué quelques grands axes possibles de leur futur développement, parmi lesquels le développement durable, la mise en place de nouvelles stratégies et le renforcement de la collaboration avec les coopératives tiennent une place significatives.

Plus d'informations sur le site Internet www.icmif.org (rubrique Evènements).

Rencontres du Mont-Blanc

Les 9 et 10 novembre prochains, se tiendront à Chamonix (France) les 4^e Rencontres du Mont-Blanc, avec pour thématique : « **Comment nourrir la planète ? Quel rôle pour l'économie sociale ?** »

Nous invitons les membres de l'AIBC à participer à une manifestation dont les centres d'intérêt rejoignent directement ceux de notre association.

Plus d'informations sur le site Internet www.rencontres-montblanc.coop